

Laisser la parole aux intervenants-es pour mieux comprendre les trajectoires de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contextes de vulnérabilité

Réalisé par un comité de travail composé des personnes suivantes :

Judith Cantin, Marie-Marthe Cousineau, Catherine Flynn, Patricia Gagné,
Lise Gervais, Véronik Girard, Sylvie Gravel, Louise Hamelin-Brabant, Louise
Lafortune, Katie Lavoie, Geneviève Lessard, Kathy Mathieu, Manon
Monastesse, Isabelle Paillé, Joannie Pépin-Gagné et l'Alliance des maisons
d'hébergement de 2^e étape

Mise en contexte

Notre démarche se situe...

- ▶ Dans le *Volet 1 : Études des trajectoires de vie, de violence et de recours au service de TRAJETVI.*
- ▶ Autour de l'objectif 1.2 : *Étudier l'articulation des trajectoires des recours aux services des femmes victimes de violence conjugale dans différents contextes de vulnérabilité, du point de vue des décideurs et des prestataires de services.*
- ▶ Dans une réelle volonté des partenaires de s'engager concrètement dans une démarche de recherche qui permettra ultimement d'identifier des pistes de solution ou des pratiques novatrices mieux adaptées à la réalité des intervenant.es et permettant de mieux répondre aux besoins des femmes victimes de violence conjugale.

Notre démarche de recherche

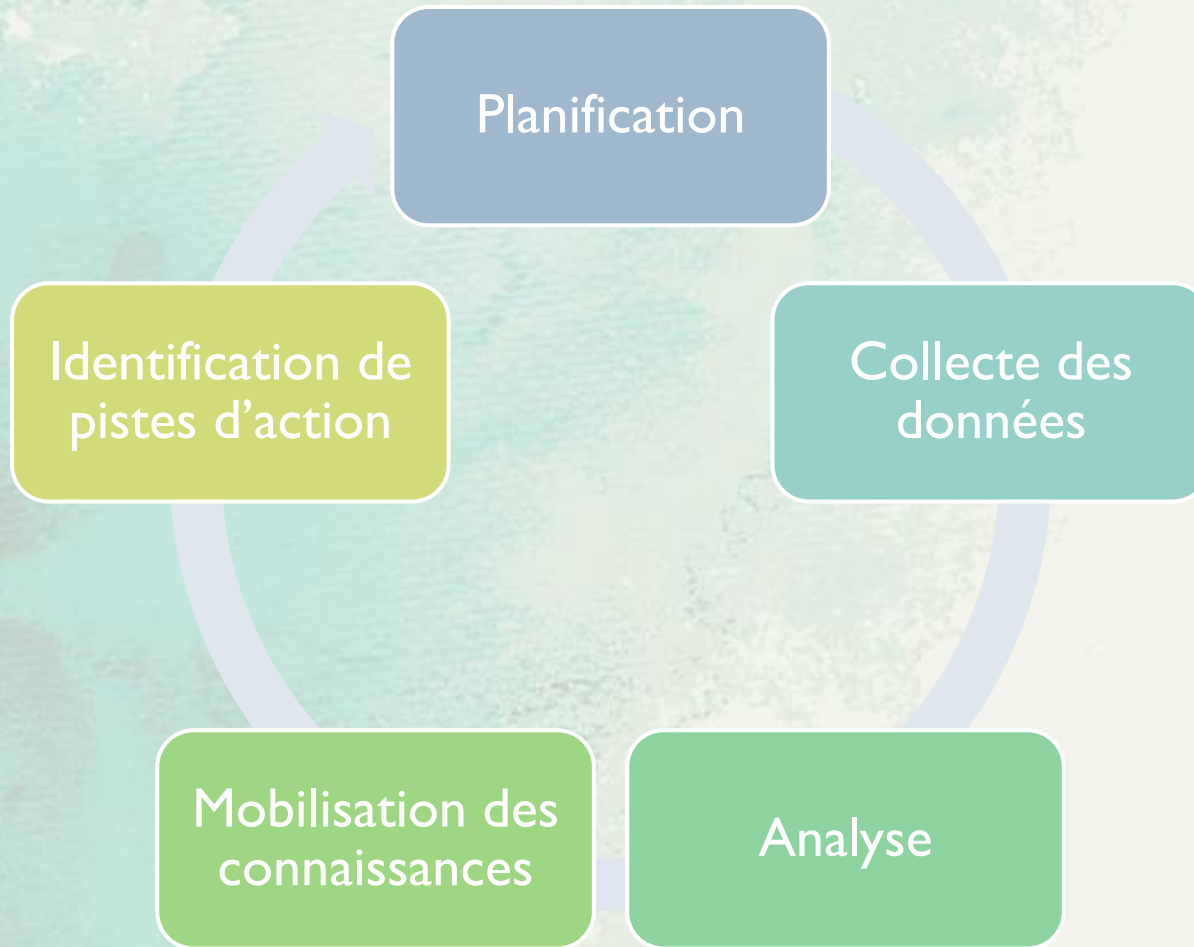
Rôles du comité de travail

- ▶ Engagement réel de tous les membres à chacune des étapes de la recherche :
 - ▶ Dans l'identification des objectifs de la recherche.
 - ▶ Dans le choix d'une stratégie de collecte des données.
 - ▶ Dans le déroulement du processus de demande éthique.
 - ▶ Dans la composition de l'échantillon.
 - ▶ En élargissant à d'autres ressources qui ne sont pas nécessairement membres de notre cellule.
 - ▶ En impliquant de nouveaux partenaires.
 - ▶ Dans la composition des groupes de discussion.
 - ▶ Dans le souci de ne pas reproduire de rapports de pouvoir inégaux au sein de ceux-ci.
 - ▶ Dans l'objectif que leur réalisation représente une opportunité de réseautage.

Rôles du comité de travail

- ▶ Engagement réel de tous les membres à chacune des étapes de la recherche :
 - ▶ Dans le choix des thèmes abordés dans les groupes de discussion.
 - ▶ Dans la rédaction du guide d'entrevue
 - ▶ Soumis aux chercheur.es de la cellule pour commentaires.
 - ▶ Validé par les membres des différents regroupements représentés au sein de notre comité de travail.
 - ▶ Dans le recrutement des participants.
 - ▶ Dans le déroulement des groupes de discussion.
 - ▶ Dans la réflexion sur les analyses et les principaux résultats
 - ▶ Dans les activités de mobilisation des connaissances

Plan général du projet



Méthodologie

- ▶ **Stratégie de collecte des données = Groupes de discussion**
 - 5 groupes de discussion ont été réalisés à l'été 2015 avec 32 intervenantes des maisons d'hébergement et des centres de femmes.
 - Dans 3 régions du Québec
 - Montréal (2 groupes)
 - Québec (1 groupe)
 - Saguenay-Lac (2 groupes)
 - 4 groupes de discussion ont été réalisés à l'hiver 2016 auprès d'intervenant-es en provenance des services sociaux judiciaires, des CSSSs, de la direction de la protection de la jeunesse et des milieux policiers.
 - Montréal (1 groupe)
 - Québec (1 groupe)
 - Saguenay Lac St-Jean (2 groupes)
 - Analyse des deux jours de rencontres du Réseau des maisons d'hébergement autochtones du Québec, tenus en octobre 2015

Méthodologie

▶ Thèmes des entrevues

- Description des pratiques (demande d'aide, services offerts, femmes rencontrées, etc)
- Défis associés aux pratiques
- Enjeux relatifs à la collaboration et au partenariat
- Enjeux interrégionaux

▶ Analyses

- Par comptes rendus :
 - Nécessite une première structuration et préanalyse des données brutes.
 - Validés par un.e à deux participant.es par groupe.
- Analyse de contenu thématique

Résultats préliminaires

Défis associés aux pratiques

- ▶ Le guide d'entrevue a été construit dans le souci que les participant-es expriment leur point de vue sur leurs pratiques et ne tentent pas de parler à la place des femmes
- ▶ les récits des participant.es ont été construits autour des violences vécues par ces groupes de femmes et des obstacles structureaux auxquelles ces femmes se butent lorsqu'elles tentent de quitter une situation de violence

L'expérience de certains groupes de femmes apparaissait plus complexe :

- Les femmes autochtones
- Les femmes immigrantes
- Les femmes âgées
- Les jeunes femmes
- Les femmes en situation de rue ou en situation de pauvreté
- Les femmes aisées
- Les femmes ayant un diagnostic de trouble de santé mentale.
- Les femmes engagées dans une trajectoire judiciaire
- Les mères

Trajectoires

Défis liés aux pratiques

- ▶ Les situations des femmes qui demandent de l'aide sont complexes et s'étendent au-delà de la violence conjugale.
- ▶ Avec les médias sociaux et la téléphonie cellulaire, les femmes disposent de bien peu de moments de répit.
- ▶ Plusieurs intervenant.es rencontré.es abordent leur sentiment d'impuissance et leur difficulté à accepter certaines décisions prises par les femmes :
 - ▶ Perception différente de ce qui est acceptable ou non dans une relation amoureuse.
 - ▶ Craintes pour la sécurité
 - ▶ Liens affectifs

Défis associés aux pratiques

- ▶ Dans un contexte où plusieurs prétendent à l'égalité des sexes, certains défis persistent à faire reconnaître l'importance et la pertinence de l'intervention féministe.
 - ▶ Les partenaires reconnaissent cependant le travail des intervenantes en maisons d'hébergement
 - ▶ Au près des femmes, auprès des partenaires, et au sein de la ressource elle-même parfois.
- ▶ Lutter contre la représentation symétrique de la violence conjugale.
 - ▶ Qui implique que le blâme peut être dirigé vers la victime
 - ▶ Qui peut parfois être portée par les femmes victimes de violence
- ▶ Les intervenant.es rencontré.es sont inquiètes des impacts des mesures d'austérité.
 - ▶ Sur les conditions de vie des femmes.
 - ▶ Sur l'autonomie financière des femmes victimes de violence.
 - ▶ Sur les services offerts aux femmes en difficulté.

Défis associés à la collaboration et le partenariat

- ▶ Les participant.es ont soulevé quatre enjeux qui complexifient ou rendent difficile la collaboration et le partenariat avec certaines ressources :
 1. La méconnaissance de leur mandat respectif par les autres ressources :
 1. Les groupes de discussion ont été un espace pour clarifier cet aspect
Ex : Les difficultés d'arrimage entre le service Côté Cour et la protection de la jeunesse
 2. Le manque de ressources humaines et financières
 1. Certaines ressources ont une marge de liberté très contrainte en ce qui concerne leur dégagement pour des activités de concertation.

Défis associés à la collaboration et le partenariat

- ▶ Les participantes ont soulevé quatre enjeux qui complexifient ou rendent difficile la collaboration et le partenariat avec certaines ressources :
- 3. L'absence d'une définition et d'une compréhension commune de la violence conjugale
 - 1. Ex : Certain.es participant.es estiment que malgré la circulation de l'information et les formations, certains milieux peuvent sous-estimer les conséquences de la violence conjugale chez certains membres de la famille.
- 4. La présence de rapports de pouvoir inégaux entre les ressources
 - 1. Ex : Lorsqu'une femme se voit contrainte d'effectuer un séjour en maison d'hébergement suite à un signalement et que les intervenantes sont sollicitées pour rendre des comptes. Conscience de part et d'autre que cela puisse être inconfortable

Idées de collaboration future

- ▶ Faciliter le mécanisme de transmission de l'information entre les milieux médicaux, psychosociaux et sociojudiciaires afin de mieux coordonner les mesures pour assurer la sécurité des femmes et des enfants.
- ▶ Créer des ponts avec les milieux médicaux afin de les sensibiliser aux enjeux de sécurité liés à la violence et à l'expérience des victimes.
- ▶ Poursuivre les efforts entre les maisons d'hébergement et les centres jeunesse « pour mieux se connaître » et mieux travailler ensemble.

Enjeux interrégionaux

- ▶ Les participant.es du Saguenay Lac-Saint-Jean ont partagé deux principales difficultés :

1. Le manque et l'accessibilité des ressources

- ▶ La nécessité d'un centre de crise
- ▶ En raison de la distance
- ▶ Absence de transport en commun

2. Difficulté d'assurer la sécurité, l'anonymat la confidentialité

- ▶ Faible concentration démographique
- ▶ Facilité à identifier les maisons d'hébergement
- ▶ Connaissance de l'histoire familiale
- ▶ Risque de stigmatisation

Enjeux interrégionaux

- ▶ En raison de la proximité avec la base militaire de Valcartier, les participant.es de la région de Québec s'inquiètent pour la sécurité des conjointes de militaires
 - ▶ Syndrome de stress post-traumatique
 - ▶ Milieu relativement fermé
 - ▶ Empathie envers les anciens combattants
 - ▶ Craintes de représailles pour la carrière du conjoint.

Enjeux interrégionaux

- ▶ Les intervenantes en milieux autochtones ont soulevé des difficultés vécues par les femmes en milieux éloignés.
 - ▶ Le manque de services pour travailler sur les habiletés parentales
 - ▶ Le placement des enfants en milieu urbain
 - ▶ Les problèmes d'accès au système de justice

Une réflexion à poursuivre

- ▶ Importance de rappeler que cette étude documente le point de vue des intervenant.es sur leur pratique et ne représente pas l'expérience subjective des femmes victimes de violence conjugale.
- ▶ Plusieurs efforts de collaboration sont mis de l'avant dans les régions, mais des améliorations restent à faire
- ▶ Importance de s'intéresser aux obstacles structureaux et enjeux rencontrés par certains groupes de femmes victimes de violence conjugale, considérant que ceux-ci peuvent représenter d'importants facteurs de maintien dans une relation violente.
 - ▶ Enjeux régionaux liés à la sécurité et à la confidentialité
 - ▶ Les difficultés à travers le processus judiciaire et la complexification des stratégies des conjoints.